

**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES ANCIENS COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE
- CATM – V.G. – OPEX – SYMPATHISANTS DE LA GIRONDE
EN DATE DU 25 MAI 2023**

PROCES-VERBAL DU CONGRES

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi vingt-cinq mai à neuf heures, les membres de l'Association Départementale des Anciens Combattants de Bordeaux, convoqués par les soins du Président, se sont réunis, en Congrès à Saint-Vivien-de-Monségur, sous la présidence de Monsieur Christian Bourhis, Président de l'Association Départementale. Tous les Présidents de Canton étaient destinataires d'une circulaire, d'un dossier descriptif. Tous les délégués désignés ont reçu un dossier descriptif.

Le président met à disposition : convocation, pouvoirs des membres de l'association représentés par des mandataires, le bilan physique et financier de l'association, le nouveau règlement intérieur soumis à l'approbation des membres présents.

Monsieur Jérôme Coutand commissaire aux Comptes de l'Association, régulièrement convoqué, absent pour obligations professionnelles, Madame Florence Ranoux, Expert-Comptable de l'Association, régulièrement convoquée était présente.

Délibérations :

Pour délibérer valablement le Congrès doit être composé du tiers au moins de ses délégués (TITRE III Art. 16 p 5)

Il est constaté que les membres présents ou régulièrement représentés constituant plus du tiers des délégués, étaient présents. En conséquence, le Congrès a donc pu valablement délibérer, conformément aux statuts TITRE III, Art. 15.

Le congrès désigne en qualité de président de séance Monsieur Christian Bourhis et Mme Lucette Mitteau en qualité de secrétaire de séance.

INVITES :

Monsieur Lavergne Député de la 12^{ème} circonscription de la Gironde, Monsieur Chazeau Président Fédéral de l'Association des Anciens Combattants, Monsieur Moute, Maire de St. Vivien de Monségur (33580).

PRESENTS :

MEMBRES :

Monsieur Christian Bourhis (Président Départemental), Madame Marie-Noëlle Carpentey (Directrice générale de l'E.S.A.T.) Madame Lucette Mitteau (Secrétaire Départementale), Monsieur Jean-Claude Tizon (Trésorier Départemental).

NOMBRE DE PRESIDENTS NON DELEGUES : 08

BEGLES : Michel DAVID, **CASTILLON :** GUY COURRIAN, **LA BREDE :** Yves MAURIANGE, **LANGON :** CHRISTIAN MONCHANY, **PESSAC :** CLAUDE MONLUN, **ST ANDRE DE CUBZAC :** HENRI DURAN, **STE FOY :** Claude GUIMBERTEAU, **TALENCE :** Claude ROSSI.

NOMBRE DE DELEGUES DESIGNES 65

PRESENTS :

BEGLES : Edwige Saurel,

BRANNE : Robert AUDEBERT, Guy AUDEBERT,

CAPTIEUX : Denis BERLAND Jean-Jacques FERRARI,

CASTILLON : Jean-Claude AUDUREAU, Jean-Claude LACOSSE,
CREON : André KANTE, François TANNEAU, Gérard JULLION, Jean Marchandin, Christian TIZON,
Philippe MILAN, Jean-Claude JOSEPH, Jacques BOUCHERIE, Ginette BOUEY,
GUIRES Michel ALLARD, PIERRE THOMAS, COLETTE LAGARDE
LA BREDE : VALERIE BUISSON, Vincent COYNAULT, Jean-Paul DESTOUESSE, Yves DONGIEUX, Christian MAY,
Sylvie MICHAUDET, Jean RIGUET, Jean-Pierre VIGNERON,
LANGON : RENE CLAVERES, Christian Monchany
LIBOURNE : Maurice BUISSON, André VIVIEN, Jacques PLOGIN, Jean-Pierre PHILIPPOT, Gilles SOUSTELLE ,
LORMONT : Serge BLÜGE,
MERIGNAC : Roland BOUSQUET
MONSEGUR : Jean-Claude DUBOS, Alain ROUX, Jean-Pierre LACHAISE, Michel BOIBELET,
PELLEGRUE : Bertrand Desplas, André Elia
PESSAC : Christiane ROUSSEAU-SIMON, François MORALES, Marie-Claire ALOY, William SANSE,
Marie-France LACOMME,
PODENSAC : Marcel Aparici, Gérard BOUYSSY, Marc CARPENTEY, Raymond labèque, J-Pierre
Lacoste
ST ANDRE DE CUBZAC : Robert Cheverry, Jean-Pierre Eyraud, Jean-Pierre AMARE, Bernard HENRY,
Pierre RAYMOND,
ST CIERS/GIRONDE : Rémy CHEVREUX, Pierre VIRONDEAU, GILBERT GOY
STE FOY : Jacques VERITE, Christian MATIGNON, Pierre VAN ERPE
TALENCE : HENRIETTE CHABROUX
VILLENAVE D'ORNON :
Jean-Claude PRISCO, Josiane LABESQUE, Bernadette REYNIER, Madeleine GIL.

ABSENTS(e) :

André PALLARUELLO

ABSENTS(e)excusés(es) :

Jacques VIGIER, Jean-Paul FOUCHET, Bernard CHAPUIS

Les membres de l'Association Départementale de la Gironde se sont réunis en congrès pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Modification du règlement intérieur du Congrès et de l'Association
2. Rapport moral et Orientation
3. Défense des droits
4. Administration
5. Social
6. Trésorerie et Finances
7. E.S.A.T. Jean Bernard
8. Bilan 2022 par l'Expert-Comptable Florence RANOUX
9. Rapport du Commissaire aux Comptes Monsieur Jérôme Coutant
10. Approbation des comptes
11. Election du Président Départemental
12. Election de la Secrétaire Départementale
13. Election du Trésorier Départemental

Avant-propos

- ◆ Monsieur Boibelet, Président Cantonal de Saint-Vivien-de-Monségur remercie le premier édile, notre hôte, pour la qualité de l'accueil réservée à L'Association Départementale.

- ◆ Monsieur Christian Bourhis, Président Départemental, dans son allocution souhaite la bienvenue aux participants.
- ◆ Monsieur Philippe Moute, premier Magistrat de la commune de Saint-Vivien-de-Monségur nous fait part de sa fierté d'accueillir le 63^{ème} Congrès Départemental.

Avant de commencer la séance de travail, le Président convie l'assistance à se lever pour observer une minute de silence.

La séance est ouverte à neuf heures.

- 1 **Ouverture de la séance de travail par le Président Départemental** Pour Christian Bourhis c'est une première en tant que Président. Remerciements au personnalités présentes, aux OPEX et à tous les congressistes puis présentation du programme.

Le Président propose de voter pour la modification du règlement intérieur du Congrès et de l'Association.

Absention contre POUR
CETTE RÉOLUTION EST ADOPTÉE A LA L'UNANIMITÉ,

- 2 **RAPPORT MORAL ET ORIENTATION :** Madame Lucette Mitteau, secrétaire départementale

Rappel de ce que sont : le monde associatif combattant, les OPEX, le travail de mémoire, les commémorations.

- 3 **DEFENSE DES DROITS :**

EN 2022, Le « GUIDE DES CONJOINTS SURVIVANTS » 2018 a été réactualisé

La valeur du point de pension militaire d'invalidité a été revalorisée de 3,5 % au 1^{er} janvier 2023, pour passer de 15,15 € à 15,59 €, la retraite du combattant fixée à 52 points est passée depuis le 1^{er} janvier 2023 de 787,80 € à 810,68 € par an.

Demi-part des Veuves d'Anciens Combattants

La demi-part fiscale supplémentaire est applicable au 1^{er} janvier 2023,

Les mots : « moins de 74 ans ayant bénéficié de la retraite » sont remplacés par les mots : « plus de 60 ans titulaires de la carte ».

- 4 **ADMINISTRATION :**

L'Association se compose de 28 Cantons et 30 sections. Les effectifs sont en régressions. 1635 Adhérents en 2022. Constat est fait que nous sommes sur une pente descendante.

- Le bureau est composé de six commissions : Lecture/journal Survivre – Discipline - Action Sociale - Mérite Fédéral – Mandats - Gestion de l'ESAT de La Réole.
- Il n'est pas obligatoire qu'une section soit rattachée à un canton.
- La présence obligatoire d'un représentant de l'Association Départementale lors d'une Assemblée Générale.
- Rappel des dates d'échéances vis-à-vis du Département.

- 5 **ACTION SOCIALE :**

→ missions de l'Action Sociale:

- a. procéder au tirage de la souscription,
- b. confectionner les colis de Noël ,
- c. participation pour les cadeaux des Pensionnaires de l'ESAT
- d. traiter des dossiers de secours à la personne.
- e. transports

a) Souscription 2022 :

1 000 carnets et 54 Lots : l

Dépense 3420,97€ Recette 1920,00€ Perte : **1500,97€**

En 2024, les carnets de souscription seront composés de 4 billets et non de 5 comme précédemment. Le prix du carnet reste inchangé.

b) Colis de Noël 2022 (150) :

Dépense: 2744,50€ Prix de revient unitaire: 18,29€ (2021 P.R.U. 14,11€)

Les colis de Noël pour nos anciens seront modifiés dans leur composition dès cette année.

c) ESAT

Participation pour les cadeaux des pensionnaires de l'ESAT de La Réole : 2 193,83€

Dès 2023 le montant de la participation des cadeaux de Noël pour les pensionnaires de l'ESAT sera de 20 euros au lieu de 35 euros précédemment.

S'agissant de l'AIDE A LA PERSONNE la commission est intervenue 5 fois pour un coût global de 2 600 euros.

d) TRANSPORTS TBM

Les personnes titulaires de la carte du combattant peuvent bénéficier d'un titre individuel gratuit sur présentation d'un justificatif.

e) FEDERATION

La Fédération nous a alloué 2 300€ (2 950€ en 2021).

. Notre bilan financier 2022 Action Sociale fait ressortir un solde débiteur de six mille sept-cent-trente-neuf euros et trente cents (**6 739,30€**).

Dépenses : 10 959,30€ Recettes : 4 220,00€

Ce déficit se justifie par la décroissance du nombre de nos adhérents et l'inflation que nous avons subi de plein fouet.

Les points 3, 4, 5 sont soumis au vote

absention contre POUR

CETTE RÉSOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

6 **Trésorerie et finances** : Monsieur Jean-Claude Tizon, Trésorier Départemental, Madame Florence Ranoux, notre Expert-comptable vous commentera et analysera les comptes de l'Association Départementale ACPG – CATM, des cantons, de l'E.S.A.T Jean Bernard, ainsi que les comptes consolidés.

Trésorerie et Finances Année 2022 (Monsieur Tizon)

1° Compte Centre Jean Bernard de la Réole regroupant 3 comptes

- Social
- Foyer
- Commercial

2° Compte des Cantons

3° Compte ADCPG (Siège Départemental)

Ce rapport traite les comptes du siège Départemental et des cantons.

- apport de la Réole et de Monségur 58 603€ par an (loyer S.A.V.S Monségur,
- 21 953€ + fermage la Réole 650€ + produits annexes E.S.A.T Jean Bernard de 36 000€), le déficit par adhérent est à notre charge.

- Nos effectifs subissent une décroissance chaque année :
2000 4905 adhérents
2022 1496 adhérents.

Rappelons que les comptes et résultats des cantons, des sections de l'année précédente doivent être transmis impérativement à l'Association Départementale au plus tard pour le 15 janvier. Le paiement des cotisations de l'année en cours est exigé au 31 mars.

En 2022 la répartition est la suivante :

A.C.P.G/C.A.T.M.....	65,50%
TOE-OPEX.....	5,41%
VEUVES.....	13,10%
SYMP.....	15,70%

Les Cotisations année 2022 restent maintenues à 24€.

Les bilans annuels vérifiés par l'Association Départementale, l'Expert-Comptable et le Commissaire aux Comptes permettent de constater la trésorerie des cantons et des sections.

Les résultats des comptes de l'ESAT de la Réole, de l'Association Départementale, des cantons et des sections permettent d'avoir une balance financière annuelle consolidée.

Vote

absention contre POUR

CETTE RÉOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE

7 **ESAT** : Madame Marie-Noëlle Carpentey Directrice Générale :

Activités de L'ESAT.

Inflation galopante : énergie plus de 400% du prix de l'énergie proposition refusée. Tous les secteurs ont été impactés en cause la guerre Russo-Ukrainienne et cet été les incendies qui ont suscité une spéculation.

Ouverture du service en janvier 2020. Le but de ce projet était la préservation de l'égalité des chances sur l'ensemble du territoire.

Notre offre de service a été élargie à tous les besoins et à tous les handicaps.

Les demandes sur le handicap physique, moteur, sensoriel sont montées en puissance.

Le Conseil départemental a élargi l'agrément à tout handicap.

Nous avons reçu un label de l'ARS (Agence Régionale de Santé) qui nous identifie dans notre spécialité de la parentalité en Gironde.

SAPPH 6 Personnes

Créé en janvier 2020 il a été agréé par le Conseil Départemental de la Gironde le 3 décembre 2019, puis par l'Agence Régionale de Santé de la Nouvelle Aquitaine en 2021 suite à sa labellisation « 1 000 premiers jours ».

Il sert de modèle de références et d'accompagnement.

8 Bilan 2022 par l'Expert-Comptable Madame Florence Ranoux

ROB : Rapport orientation budgétaire

Ci annexé le rapport comptable du cabinet Mazars.

« Résultat consolidé 2022 de l'A.D.C.P.G. »:

:EXTRAIT

A.D.C.P.G

Le résultat consolidé 2022 de l'A.D.C.P. G : - 16 069 € se décompose de la manière suivante :

	<u>Produits</u>	<u>Charges</u>	<u>Résultat</u>
Centre Jean BERNARD (ESAT)	1 143 720	1 126 698	17 022
Centre Jean BERNARD (foyer)	2 767 845	2 714 211	53 634
Centre Jean BERNARD (commercial)	2 076 727	2 117 848	- 41 122
Résultat 2022 Centre Jean BERNARD	5 988 292	5 958 757	29 535
Cantons	135 745	148 724	-12 979
A.D.C.P.G (siège départemental)	113 539	146 163	-32 625
Résultat consolidé 2022	6 237 576	6 253 644	-16 069

mazars

Extrait au 31/05/2023

9 Rapport du Commissaire aux Comptes Monsieur Jérôme Coutant

Lettre du Commissaire aux Comptes, Monsieur Jérôme Coutant donnant délégation à Madame Florence Ranoux pour lecture de la dite lettre remise à Monsieur Bourhis, stipulant et attestant la conformité des comptes.

10 Approbation des comptes

Vote

absence contre POUR

CETTE RÉOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Renouvellement des membres élus départementaux session 2023/2025. Onze personnes. Le Président égrenne la liste remise par Monsieur Mauriange, Président de la commission des mandats, aux congressistes.

Allocution de Monsieur Chazeau Président Fédéral

-Hommage aux Anciens Présidents, remerciements à monsieur le Maire et à tous ceux qui ont œuvrés à l'organisation de cette journée .

-Cette année la Fédération s'est rapprochée des jeunes et de leur réinsertion dans le monde du travail. Une tombola au profit des « Apprentis d'Auteuil » vient d'être lancée.

-Bref historique sur l'histoire de notre Fédération,

-Appel à une relève de la génération AFN tout en signalant que la Fédération est ouverte à tous. Il vous invite à maintenir votre vigilance.

-Evocation de certains évènements entre 1954 et 1962 où près de 3 millions de jeunes français ont combattu.

Monsieur Chazeau conclut son propos:

« la fédération est une grande dame, tolérante, généreuse, qui travaille sans grand bruit mais efficacité et constance ».

QUESTIONS

Pas de questions.

Fin de séance :
Dix heures trente huit minutes sept secondes.

A l'issue de ce Congrès 2023, des médailles ont été décernées à 35 récipiendaires :
Sont concernés :

★ MEDAILLE DU MERITE FEDERAL 2023 (8)

Ferrere J-Paul (Blanquefort) OPEX – Coste Serge (Lormont) CATM, Capraro Lucien (Monségur) CATM, Ossard Jacques (Monségur) CATM, Ayrolles Hervé (Podensac)CATM, Raymond Pierre (St André de Cubzac)CATM, Reynier Bernadette (Villenave d'Ornon) Symp., Gil Madeleine (Villenave d'Ornon) Symp.

★ MEDAILLE DE LA FIDELITE 2023 (4)

Grenier Yves (Monségur) CATM, Perez J-Claude (Podensac) CATM, Fabard J-Paul (Podensac) CATM, Matignon Christian (Ste Foy La Grande)CATM.

★ MEDAILLE DE LA RECONNAISSANCE 2023 (3)

Guyon Gilbert (Monségur, Galopeau J-Claude (Monségur), Ossard J-Noël Monségur.

★ PALMIERS D'OR 2023 (3)

Biaujaud Jacky (Créon), Tanneau François(Créon), Seurin André (Blanquefort).

★ DIPLOME D'HONNEUR DE PORTE -DRAPEAU 2023 SESSION 2023 (17)

3 ans : CAPTIEUX :	<i>Lagrange Eric, Llasera César,</i>
10 ans : CASTILLON :	<i>Lacosse J-Claude,</i>
6 ans : CREON :	<i>Bourdon Claude</i>
4 ans :	<i>Milan Philippe</i>
3ans : GUITRES ST DENIS DE PILE :	<i>Delcros Bruno Paludetto Francis</i>
3ans : LA BREDE :	<i>Michaudet Sylvie</i>
4ans :	<i>Destouesse J-Paul</i>
4ans : MONSEGUR	<i>Debras Jérémy</i>
16ans : PELLEGRUE	<i>Delanne Christophe</i>
14 ans :	<i>Desplas Bertrand</i>
10 ans :	<i>Desplas Maxence</i>
5ans : PODENSAC	<i>Lacoste J-Pierre</i>
4ans : ST ANDRE DE CUBZAC	<i>Vervacke Gérard</i>
10 ans : STE FOY LA GRANDE	<i>Van Erpe Pierre</i>
3 ANS : ST CIERS SUR GIRONDE	<i>Sliwak J-Claude.</i>

Devant le monument aux morts, Monsieur Chazeau a remis à Monsieur Tessandier, (canton Saint Vivien de Monségur) la médaille d'AFN.

ELECTIONS

En fin de repas se sont tenues les élections pour le renouvellement du Président, président délégué, secrétaire, trésorier.

Après avoir sollicité les candidatures en vue du renouvellement des trois fonctions précitées. Suite au rappel de cette disposition, il est procédé à l'élection du président à bulletin secret.

11 ELECTION DU PRESIDENT DEPARTEMENTAL :

Le vote est exprimé comme suit :

Inscrits : vingt-huit

DEUX CANDIDATS :

Monsieur Christian Bourhis CATM, Monsieur Serge Blüge OPEX.

Exprimés : vingt-huit

Un vote blanc

treize voix

quatorze voix

Monsieur Christian Bourhis CATM

Monsieur Serge Blüge OPEX

Monsieur Serge BLÜGE, OPEX, est déclaré PRESIDENT DEPARTEMENTAL DE L'ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES ANCIENS COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE ET C.A.T.M. T.O.E. – V.G. – OPEX – SYMPATHISANTS DE LA GIRONDE.

Votes pour les trois autres postes à main levée.

ELECTION DU PRESIDENT DELEGUE DEPARTEMENTAL

Une candidature.

Monsieur Jean Riguet TOE. canton de La Brède Elu

12 ELECTION DE LA SECRETAIRE GENERALE DEPARTEMENTALE

Une candidature.

Madame Lucette Mitteau VVE. canton de Bègles Elue.

13 ELECTION DU TRESORIER GENERAL DEPARTEMENTAL

Pas de candidat. Election remise ultérieurement. Les résultats vous seront communiqués.

Tous pouvoirs sont donnés à monsieur Serge Blüge pour effectuer les diverses formalités prévues par la loi.

Pour extrait conforme au procès verbal .

Fait à Bordeaux le

14/06/2023

Serge BLÜGE

Président Départemental



Lucette MITTEAU

Secrétaire Générale Départementale

